

# ECOLE DE DONZAC

## CONSEIL D'ECOLE DU 23/06/2015

### ORDRE DU JOUR :

*Projet d'école  
Bilan et projet CEC  
Comptes OCCE  
Questions diverses*

### Présents :

*DDEN : Mme Francllet*

*Parents : Mmes Furlin, Navarro, Delpech M. Jalibert*

*Municipalité : M. Terrenne, maire M. Labrosse, adjoint, M. Berthet, CC2R*

*Enseignants : Mmes Bordieux, Rougé, Balzan, Baduel, Lesage, Bouchy, Razimbaud M. Rigal.*

Excusés : *M ; Doussine, IEN, Mme Debiez, Mme Marchal, Mme Mougères*

.....

*La séance débute à 18h*

### Effectifs :

*M.Rigal indique que les effectifs pour la rentrée sont à cette date de 122 élèves. Il précise que 9 radiations ont été réalisées depuis le mois de mai suite à des déménagements.*

### Absentéisme :

*94,5% de présences en primaire*

*77% en maternelle*

*Rigal remarque que de plus en plus de familles se permettent de partir en vacances pendant la période scolaire, et qu'il est souhaitable que cette pratique disparaisse.*

*L'absentéisme du mercredi n'est pas significativement supérieur aux autres jours.*

### Projet d'école :

*M.Rigal présente le projet d'école 2015-2018, les fiches-action sont expliquées.*

*Le Conseil valide le projet à l'unanimité .*

### Conseil Ecole Collège

*M.Rigal présente le bilan et le projet du CEC, les fihes-action sont expliquées.*

*Le Conseil valide le projet à l'unanimité .*

### Comptes Coopérative :

*Mme Baduel, mandataire, présente les comptes en détaillant les coûts des transports et des acquisitions de la coopérative .*

*Le Conseil valide les comptes à l'unanimité.*

*Rigal remercie la mairie et l'APE pour l'aide qu'ils apportent aux projets de l'école et demande l'avis du Conseil sur la volonté de l'équipe éducative de demander une participation aux parents pour la coopérative en prévision des nombreux projets inhérents au projet d'école. Cette participation serait de 10 euros par famille et serait demandée en début d'année. Les parents et les élus estiment la proposition raisonnable, il en sera donc ainsi.*

### Questions diverses

*Les élus sont interrogés sur l'organisation des interventions CC2r à l'avenir.*

*M.Terrenne répond qu'effectivement les intervenants seront employés de manière différente mais que pour l'instant rien n'est défini quant à la suppression ou la réorganisation des interventions.*

*M.Berthet est interrogé sur la suite faite à la demande d'équiper l'école de 2 PC portables pour l'équipe enseignante.*

*Il est répondu que comme plusieurs écoles avaient une demande similaire une étude était en cours pour faire une commande globale.*

*Les parents élus ont demandé à tous les parents de l'école s'ils avaient des interrogations sur l'organisation de l'école. Cette vaste consultation a donné lieu à une question pour la mairie et trois pour l'école :*

Mairie : « pourquoi interdit-on aux enfants de faire leurs devoirs à la garderie ? »

*Réponse : parce que justement il s'agit d'une garderie et non d'une étude surveillée ; ce service, à la charge des parents, a existé mais a été supprimé de par la faiblesse des effectifs concernés. Toutefois, M. Terrenne se dit favorable à envisager, dans la mesure du possible, une solution pour que les enfants désireux de faire leurs devoirs à la garderie puissent disposer d'un endroit calme.*

Ecole :

1- « Peut-on améliorer la communication maîtresse/familles en maternelle ? »

Réponse : *la communication se fait par le biais du cahier de liaison, où les maîtresses mettent les informations en temps et en heure. Il suffit de consulter le cahier. Toutefois comme actuellement le cahier n'était donné que quand il y avait une information et que cette solution semble ne pas donner satisfaction à tous, il sera désormais tous les jours dans les cartables et donc à consulter tous les jours.*

2- « Les adultes peuvent-ils fumer à l'extérieur de l'école ? »

Réponse : *oui*

3- « *Peut-on rétablir le Conseil des enfants ?* »

**Réponse :**

*Ce conseil existait autrefois dans le cadre du projet d'école, il a été abandonné car jugé trop chronophage, peu efficace pour les objectifs définis et trop peu productif.*

*Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est close à 19h40.*